

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (cochez la case correspondante)

Indiquez votre activité professionnelle : _____

- Emploi à temps complet Emploi de + de 120h/trimestre Emploi de – de 120h/trimestre
(joindre un contrat de travail couvrant toute l'année universitaire)

Catégorie socio-professionnelle de l'autorité parentale : _____

Catégorie socio-professionnelle du second parent : _____

SI VOUS FAITES PARTIE D'UN PROGRAMME D'ECHANGES INTERNATIONAUX

Établissement d'origine _____ Pays _____

Programme _____

VOS ETUDES L'ANNEE DERNIERE (2009-2010)

QUEL EST LE DERNIER ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DANS LEQUEL VOUS ETIEZ INSCRIT
(antérieur à 2009-2010)

QUEL EST LE DERNIER DIPLOME QUE VOUS AVEZ OBTENU

Y AURA-T-IL UN TRANSFERT DE DOSSIER UNIVERSITAIRE ? OUI NON
Si oui, pensez à le faire rapidement

BOURSE (entourez le chiffre correspondant)

02	Bourse de l'enseignement supérieur	05	Bourse d'agrégation	
01	Bourse du gouvernement français	06	Allocation d'études	10 Bourse Master M2

QUELLE EST VOTRE SITUATION PAR RAPPORT A LA SECURITE SOCIALE ? (cochez la case exacte)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vous avez déjà acquitté vos droits dans un autre établissement (2010-2011) | <input type="checkbox"/> Régime français des artisans, commerçants, professions libérales (sauf conventionnés) |
| <input type="checkbox"/> Votre conjoint ou concubin a une activité professionnelle à caractère permanent | <input type="checkbox"/> Régime français des salariés ou régime français agricole |
| <input type="checkbox"/> Vous êtes originaire d'un pays de l'Union Européenne autre que la France | <input type="checkbox"/> Régime de la Banque de France, Marine Marchande, Comédie française |
| <input type="checkbox"/> Vos parents sont agents français d'une organisation internationale | <input type="checkbox"/> Régime de prévoyance de la SNCF |
| <input type="checkbox"/> Vous êtes demandeur d'emploi et/ou vous bénéficiez d'un PARE | <input type="checkbox"/> Autre situation des parents |
| <input type="checkbox"/> Vous êtes salarié(e) en congé de formation | |
| <input type="checkbox"/> Vous dépendez d'un autre régime que le régime étudiant | |

Votre n° de Sécurité Sociale

Les mutuelles étudiantes font office de centres payeurs sécurité sociale par convention. Quel centre payeur choisissez-vous pour le remboursement des prestations sociales ?

(choix obligatoire pour le régime étudiant) : **MGEL** **LMDE**

AVEZ-VOUS UNE ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ? NON OUI

Si oui, indiquez son nom : _____

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus

Fait à _____, le _____

Signature de l'étudiant :

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Lors de votre inscription définitive à l'IUT Louis Pasteur, vous devrez apporter le **complément de votre dossier d'inscription ci-joint, complété**, et vous munir des pièces suivantes :

- ◆ Votre pièce d'identité **Originale** et **1 photocopie**.
- ◆ **2 photos d'identité** (non scannées) avec mention de vos nom et prénom au verso.
- ◆ **Votre numéro de sécurité sociale**.
- ◆ **Présentation de l'original du diplôme et du relevé de notes requis pour l'inscription et remise de leur photocopie :**
 - DUT 1^{ère} année : BAC ou équivalent + relevé de notes du BAC
 - Licence Professionnelle : BAC et diplôme BAC + 2 (DUT, BTS...) + relevés de notes du BAC et du diplôme BAC + 2

En l'absence du diplôme, le relevé de notes (original et photocopie) est accepté.

Pour les étudiants de nationalité étrangère disposant de documents établis dans leur langue maternelle, il faut obligatoirement fournir la traduction des documents présentés, effectuée par un traducteur assermenté.

- ◆ Le cas échéant, l'**original** de la décision de la commission de validation des acquis.
- ◆ Une attestation d'assurance en responsabilité civile, précisant votre nom.
- ◆ Pour les 16 - 19 ans, l'attestation de qualité d'ayant droit autonome délivrée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou l'attestation verte jointe à la carte vitale des parents.
(N.B. : Le service de scolarité n'est pas équipé d'un lecteur de carte vitale).
- ◆ Si vous bénéficiez d'un régime de sécurité sociale spécial, veuillez fournir un justificatif (régime des mines, clercs de notaire, EDF-GDF, SNCF, RATP, Banque de France, Port Autonome de Bordeaux, CCI de Paris, Militaire, Marins).
- ◆ Pour les étudiants salariés qui font plus de 120h par trimestre, copie du contrat de travail couvrant toute l'année universitaire (**1/10/2010 au 30/09/2011**).
- ◆ Pour les boursiers du CROUS ou du gouvernement français : **notification conditionnelle** d'attribution de bourse (quelle que soit l'académie demandée) et un **relevé d'identité bancaire ou postal** à votre nom.
- ◆ Pour les obligations de service national produire les justificatifs suivants selon votre âge :

Vous avez plus de 25 ans : aucun justificatif.

Vous avez entre 18 et 25 ans : certificat de participation à la JAPD ou attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la JAPD (ce document devant comporter obligatoirement une date de validité) ou une attestation individuelle d'exemption.

Vous avez entre 16 et 18 ans : une attestation de recensement ou le certificat de participation à la JAPD si vous y avez déjà participé. Aucun diplôme ne pourra vous être délivré si vous n'êtes pas en règle par rapport au service national.

- ◆ Moyen de paiement des droits d'inscription : chèque ou espèces (N.B. : Le service de scolarité n'est pas équipé d'un lecteur de carte bancaire). Les droits sont à régler au moment de l'inscription administrative. En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être libellé au nom de **l'Agent comptable de l'UdS**. (Le montant exact qui dépend de votre situation vous sera précisé lors de votre inscription).
- ◆ Pour les étudiants déjà inscrits à l'UdS en 2009/2010, vous munir de votre carte d'étudiant.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **SPORT** : pour participer aux activités sportives, un droit annuel de 15 € est demandé. L'accès à ces activités est gratuit pour les néo-bacheliers et les boursiers.
- **CARTE CULTURE** : cette carte propose des activités culturelles au meilleur prix. **Elle est gratuite pour une 1^{ère} inscription dans une université alsacienne et pour les boursiers.** Pour les autres, une participation de 6.50 € vous sera demandée.
- **POINT LOGEMENT** :

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S)

1 quai Maire Dietrich 67000 STRASBOURG

☎ +33 (0)3 88 21 28 00 - fax : +33 (0)3 88 21 28 09

Service logement renseignements généraux sur répondeur

+33 (0)3 88 21 28 32

- **RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RU)** : Les restaurants universitaires sont ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'Enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale. Ils sont situés à proximité des sites universitaires. Le RU du campus Cronembourg/Schiltigheim se situe à 5mn de l'IUT Louis Pasteur :

Restaurant Universitaire Cronembourg

23 rue du Loess

67200 STRASBOURG

☎ : +33 (0)3 88 10 69 67

fax : +33 (0)3 88 10 69 68

ru.cronembourg@crous.u-strasbg.fr

- **MUTUELLES** : deux mutuelles sont centres payeurs de la sécurité sociale étudiante. Lors de votre inscription vous devez choisir l'une de ces deux mutuelles pour bénéficier de la sécurité sociale et faire ensuite les démarches auprès de celle que vous aurez choisie pour vous affilier :

MGEL : www.mgel.fr

LMDE : www.lmde.com

- **MEDECINE PREVENTIVE** : une visite médicale sera organisée durant l'année universitaire dans les locaux de l'IUT. Une permanence médicale est assurée au sein de l'IUT 3 ½ journées par semaine. De plus, une infirmière, une assistante sociale et un psychologue sont à votre disposition au service de médecine préventive durant l'année universitaire.

N.B. : nos formations ne nécessitent pas l'achat de manuels scolaires.